

ENVIRONNEMENT

Agent de régulation des moustiques (H/F)

POSTULER AVANT LE 24 MAI 2024

Emploi permanent de catégorie C à temps complet

Publié le 24 avril 2024



Travailler au cœur d'une destination touristique, une aventure plutôt séduisante... S'épanouir dans un cadre de vie unique et s'imprégner d'ambiances très différentes en quelques kilomètres, voilà ce qui vous attend au cœur de la Presqu'île guérandaise !

Conscient des qualités uniques de son territoire, de son environnement et des enjeux qui y sont liés, Cap Atlantique La Baule Guérande Agglo, Communauté d'agglomération au service des 76000 habitants de ses 15 communes se structure pour répondre aux enjeux portés par les élus dans le projet de territoire adopté fin 2022. La collectivité opère une transformation culturelle pour devenir une communauté de projets où l'expertise, l'innovation, le développement durable et le bien vivre ensemble sont au cœur de ses valeurs.

Elle favorise le travail en transversalité, la simplification des processus et développe un management tourné vers l'humain pour garantir à ses collaborateurs un environnement de travail bienveillant et inspirant.

Dans cette dynamique, l'agglomération recrute un :

Agent de régulation des moustiques (H/F)

Emploi permanent de catégorie C à temps complet

Au sein d'une équipe de 4 personnes et rattaché au chef de l'équipe « régulation des moustiques » du service Qualité des Eaux et Milieux Aquatiques (QEMA) de Cap Atlantique La Baule Guérande Agglo, vous serez chargé(e) de mettre en œuvre les actions de lutte préventive contre les moustiques sur les marais littoraux :

- ▶ Mise en œuvre des traitements anti-larvaires selon les protocoles définis et contrôle de leur efficacité
- ▶ Gestion en eau de marais adaptée à la lutte contre les moustiques et aux enjeux environnementaux, gestion du vannage de Pont Mahé selon un règlement d'eau défini
- ▶ Information des exploitants (paludiers, agriculteurs, ...) et des gestionnaires de marais sur les interventions réalisées (gestion en eau, prospection, traitement)
- ▶ Mise à jour de la cartographie des gîtes larvaires
- ▶ Surveillance entomologique des territoires d'intervention (détermination, inventaire des espèces) et captures d'adultes
- ▶ Suivi des sollicitations extérieures liées à des nuisances « moustiques
- ▶ Report quotidien des activités dans le logiciel métier Atlantis
- ▶ Communication des observations terrain aux services concernés (Assainissement, QEMA, Biodiversité, Marais salants, ...)
- ▶ Débroussaillage des accès aux zones d'intervention
- ▶ Entretien régulier des matériels et outils mis à disposition en veillant à respecter les règles d'hygiène et de sécurité

Profil :

- ▶ Formation dans les domaines de la gestion des milieux naturels et de la faune sauvage, aménagements paysagers, aquaculture, biologie-écologie
- ▶ Connaissance des zones humides, des insectes (Culicidés), de la faune et de la flore de ces milieux, du territoire d'intervention et de ses acteurs
- ▶ Maîtrise des pratiques de la lutte anti-larvaire et des produits, Certificat individuel pour l'utilisation professionnelle de produits biocides (Certibiocides)
- ▶ Appétence pour les activités en extérieur au quotidien, sens du travail en équipe
- ▶ Capacité d'observation, d'orientation et d'analyse
- ▶ Adaptation, réactivité et rigueur dans l'exécution des missions
- ▶ Maîtrise des outils bureautiques courants (Word, Excel, logiciel de cartographie, Outlook, ...)
- ▶ Connaissances mécaniques élémentaires (pulvérisateur à dos et débroussailleuse)

Précisions

- ▶ Poste basé à Guérande, permis B indispensable
- ▶ Cycle de travail : 38 heures – 17 jours de RTT, avec aménagement du temps de travail (4.5 jours ou alternance de semaines de 4 et 5 jours)
- ▶ Comité d'Action Sociale et contrat de prévoyance avec participation financière
- ▶ Astreinte d'exploitation une semaine sur 5 (intégrant le samedi et le dimanche) pour la gestion du vannage des marais de Pont-Mahé
- ▶ Travail possible le week-end et les jours fériés (très ponctuellement) en dehors des semaines d'astreinte
- ▶ Utilisation de produits biocides, avec l'utilisation des équipements de protection individuels adaptés
- ▶ Travail dans les marais littoraux, marche sur des terrains accidentés, port de l'appareil à dos pendant la marche

Contact

Loïc DESRUES, Chef d'équipe régulation des moustiques, 06 25 68 67 78

Jérôme EONNET, Responsable milieux aquatiques, 02 28 54 13 10

Pour les titulaires, joindre votre dernier arrêté de situation administrative.

 POSTULER EN LIGNE



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëllles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**